

Sécurité. Comment les établissements scolaires se préparent en cas de catastrophe ?

Tempête, inondation, neige, accident de transport de matières dangereuses, intrusion... Autant de situations auxquelles les établissements scolaires doivent être capables de réagir. À Saint-Saëns, un exercice de plan particulier de mise en sécurité a été réalisé.

Identifier le risque, informer et déployer les moyens nécessaires pour mettre en sécurité les élèves et le personnel, les premiers réflexes que les chefs d'établissements doivent avoir.

Jeudi 3 mars, les établissements scolaires de Saint-Saëns ont réalisé un exercice de plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Et c'est au collège Guillaume le Conquérant qu'en tant que journaliste je me suis rendue pour connaître le déroulement de cet exercice.

Informer de l'évolution en temps réel

10 h 05 : la sirène retentit dans la ville. Nathalie Lenud, principale de l'établissement reçoit un message pour prévenir d'un accident d'un transport de matières dangereuses dans la commune. « **On est informé en temps réel pour connaître l'évolution de la situation ainsi que les décisions à prendre** », explique-t-elle.

Et c'est en effet, chacun un téléphone à la main, que le personnel de l'établissement fait le tour des locaux pour s'assurer que l'ensemble des élèves et du personnel respectent bien les consignes.

Dans le cas d'un accident de transport de matières dangereuses, « **les élèves et le personnel doivent se confiner dans les salles, fermer les fenêtres, les volets et les scotcher. Ils ne doivent en aucun cas rester dans des pièces où ils pourraient être exposés à un risque, comme dans le hall avec la baie vitrée** ». Durant plusieurs minutes, une sirène retentit au sein de l'établissement suivie du message suivant : « **Alerte PPMS, veuillez rejoindre la salle de mise à l'abri et vous confiner.** »

« Vérifier que les consignes ont été respectées par tous »

10 h 10 : c'est le silence qui règne au sein de l'établissement. La cour et les couloirs sont vides. « **Après avoir vérifié que les consignes ont été respectées par tous, les per-**

sonnes responsables de la sécurité doivent se confiner dans la loge qui est notre point de ralliement », détaille Nathalie Lenud.

Pendant le confinement, les enseignants expliquent aux élèves qu'il s'agit d'un exercice, pourquoi il a été mis en place et comment réagir suivant les situations à l'aide d'une vidéo.

10 h 27 : la sirène retentit à nouveau dans le collège Guillaume le Conquérant. Et cette fois-ci, c'est un nouveau message qui est diffusé : **« La cheffe d'établissement vous informe de la fin du confinement suite au plan particulier de mise en sûreté. Veuillez rejoindre vos salles de classe. »**

Savoir comment réagir suivant le risque

Le personnel qui a assuré la sécurité durant l'exercice s'est ensuite réuni afin de faire un debrief. **« Et on a constaté une chose, c'est que les élèves se rassemblent plus rapidement lorsqu'ils sont en cours que pendant la récréation. C'est un point sur lequel nous allons devoir travailler »**, fait savoir la principale.

Le plan particulier de mise en sûreté, **« est un exercice qui a été mis en place notamment depuis les attentats contre Charlie Hebdo et ceux du Bataclan**, explique Nathalie Lenud. **Déjà avec l'explosion de l'usine AZF, c'était en réflexion. Et avec Lubrizol en 2019, on a été très concerné par la menace »**.

Et de préciser : **« Cela nous permet de savoir comment réagir, les consignes ainsi que les moyens à mettre en place. Mais également, de se protéger suivant le risque. Et bien sûr, que les secours puissent intervenir de la façon la plus sereine possible »**.

Pauline Defoix



La cour de récréation et les couloirs de l'établissement étaient vides durant l'exercice. Élèves et personnels étaient confinés dans des salles.

